

Collégiale de Courts Circuits La Cagnole du jeudi 10 novembre 2022 à 18h30 (par tel)

Présent.e.s : Françoise Pascal Jean Pierre Patrick Anne'so Dominique Christiane Jean Guy Martine

Excusé.es: Claire (pouvoir à Anne-So) Isabelle (pouvoir à Jean-Guy)

Avec 11 membres de la collégiale présent.e.s ou représenté.e.s sur 12, la collégiale est donc décisionnaire.

La réunion prévue le 27.10.22 a été annulée en concertation sur le framateam.

Prochaines réunions : 2ème et 4ème jeudis de chaque mois à 18h30

24 novembre par tél AS absente Françoise Absente

8 décembre en présence

12 janvier

26 janvier

28 janvier AG : lieu ? Lindry ? Pontigny ? Ligny ? à la Manufacture à Auxerre ?

9 février

23 février

Préparation du pad : Pascal

Facilitation : Dominique

Secrétariat : Anne Sophie

Relevés de décisions de la Collégiale : <https://www.lacagnole.fr/spip.php?article410>

1/ Calendrier des événements de l'association

Novembre :

*** Mardi 8 Novembre : au programme du Café associatif de Saints en Puisaye , à 19h : " Rencontre avec la Cagnole " : Claire Dominique**

CR 4 adhésions

Ambiance sympa. Personnes très intéressées par la Cagnole autour de St Sauveur et St Amand

Décembre :

- * **Campagne 100% de nos cadeaux en cagnoles** : démarcher les partenaires dont nous sommes proches
<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article403>

Françoise propose de parler du défi de Noël dans la prochaine lettre avec humour... pourquoi pas dans le Focus propose Dominique... envoyer projet à Claire avant le 25 nov

- * mardi 13 décembre : marché de Noël de l'Amapp Alain Berhaut - Les paniers de Gurgy.
Isabelle & Françoise y tiendront un comptoir

*** Préparation de l'AG le samedi 28 janvier 2023**

- Choisir le lieu rapidement : nous demandons une salle à la municipalité de Saint-Aubin-Château-Neuf, puis si impossibilité, à celle de Pontigny

- Des projets/volontés d'orientation ou de transformations ?

Point important : la Cagnole dans les mairies et CCAS ... en projet

Rapport d'orientation à revoir le 8 décembre; un focus sur le social?

Proposition à certains de participer à des actions même s'ils ne souhaitent pas participer à la collégiale

Printemps 2023 :

- * du 8 au 14 mai les RADD

- * Début mai : Avallon 3ème édition du marché BIO & producteurs et artisans locaux

- * "Alternatiba" des associations avec le Collectif Vézelay Autrement : la date n'est pas encore fixée...

2/ Communication

Prochain interview Sonia du Relais de la Chapelle

Prochaine lettre :

3/ Suivi des collectivités

3.1/ Les rdv avec les élus

Lundi 7 novembre RDV avec le CA du CCAS d'Auxerre

Pascal & Jean-Guy.

Le Comité de Direction du CCAS d'Auxerre nous a auditionnés et nous avons pu commencé à esquisser un projet "Manger mieux".

Nous devrions nous revoir au 1er trimestre 2023.

- Françoise et Patrick parlent du futur projet dans tiers lieu à Tonnerre "Des papilles tonnerroises"

3.2/ Le Kohinos en fonction au DSH !!!

Ce 7.10.22 Claire a mis en place et inauguré le paiement par e-cagnoles au DSH !!!

3.2/ Suivi des 4 451€ de subvention régionale

4451 € à dépenser avant septembre 2023

- 645,60 € 10 smartphones 20/05/22

- 476,99 € 1 PC portable pour secrétariat 30/05/22

d'où solde : 3328,41 €

Le point sur les smartphones

* 1 Lacadencia

* 1 Échoppe des figuiers

* 1 Déjeuner sur l'herbe en attente (Geneviève)

* 1 Isabelle

* 1 Dominique

Achat de l'imprimante couleur :

toujours en attente

Achat de tablettes reconditionnées pour stand ou comptoir afin de présenter nos partenaires et le Kohinos?

pour les tablettes j'ai trouvé ces offres <https://smaaart.fr/recherche?controller=search&s=tablette> ou <https://www.backmarket.fr/fr-fr/tablettes-reconditionnees/5a3cfa21-b588-49b1-b4e9-2636bec68ada#>

JG pense qu'il faut 32Mo. Smaart va être privilégié.

Pascal JG et JP vont s'occuper de l'achat des 3ères.

4/ Suivi des partenaires & Validations:

A/ Validations

Association Familiale Laïque de Lindry

Validé Classe E 2%

Scani

Société Coopérative d'Aménagement Numérique Icaunaise (SCANI) est un fournisseur d'accès internet coopératif local.

<http://www.scani.fr/>

Validé Classe L à 3%

Pour rappel : nos statuts :

"L'association s'appuie sur 4 piliers :

Pilier 1 : Parmi les producteurs (*), seuls les bio certifiés ou en conversion (AB, Nature & Progrès, Biocohérence, ...) pourront adhérer à la Cagnole. (Notre association ne peut prétendre au statut de certificateur),

*** La qualification de « producteur » est donné par le classement APE de l'entreprise (Activité Principale Exercée)."**

Code APE : définition simple, traduction et liste

<https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-economique-et-financier/1198679-code-ape-definition/>

À quoi correspond le code APE (code NAF) ?

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F33050>

Comment changer mon code APE ?

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F33050>

Mangin Fromages non BIO

Code APE Fabrication de fromages 1051C

Il est transformateur (et non pas producteur) donc peut être accepté

Validé Classe L à 3%

Deux autres candidatures sont mises en attente de confirmation du code APE et pourraient être refusées (éleveurs animaux non bio)

B/ Point de vigilance : certains comptoirs n'ont pas été relevés depuis longtemps, d'autres ne fonctionnent plus ou dysfonctionnent

C/ Contact et projet de convention avec Coopaname

à faire (Pascal s'en charge)

5/ Suivi de la Fédération Kohinos

Notre 2ème demande de financement à la région a été refusée.
En contact avec la Chouette pour relancer la demande.

6/ Questions diverses

A/ Proposition de transférer 1000 euros sur le compte épargne (500 pour 2022 -on a oublié de le faire- et 500 pour 2023)

oui Françoise Pascal Christiane Jean Guy AS

B/ Idée de créer une communauté Mobicoop par la Cagnole, histoire d'aider à développer le co voiturage.
Report à la prochaine Collégiale

C/ Cotisations pour 2023

Précision sur les Statuts :

Si on cotise maintenant pour 2023 sans avoir cotisé en 2022, pas de droit de vote les rapports activités et financier à l'AG en janvier 2023 mais droit de se présenter pour participer à la collégiale

D/ Tribune transmise par Pascal de la part du Mouvement Sol :

Laissons les collectivités innover avec les monnaies locales !

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article594>

E/ Françoise : quelques personnes aimeraient commencer une équipe sur Tonnerre

F/ Martine : proposition de projet au printemps d'un comptoir avec musique, apéritif et quelques militants pour communiquer sur la Cagnole. Voir avec Germinal Sens